

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : projet d'abattoir collectif de volailles, création d'un atelier collectif de transformation des produits agricoles, Création d'une structure pour accueillir un projet relatif à l'économie numérique (SarLaTech), la mise en œuvre d'une Opération Collective en Milieu Rural en matière de stratégie commerciale et artisanale, plusieurs projets de création de pôles médicaux de santé, des projets de revitalisation des centres-bourgs, de nombreux projets de création de voies vertes et de véloroutes, des projets favorisant l'accès au logement des actifs (en emploi ou en formation) sur les secteurs en tension locative, un chantier clé sur le développement de la mobilité des actifs (en emploi ou en formation) sur l'ensemble du territoire, des projets de création d'espaces pour des activités de recyclerie ainsi que de développement de tiers-lieux.

Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale du Grand Bergeracois

Le périmètre de contractualisation du Grand Bergeracois, situé sur la frange sud-ouest du département de la Dordogne, se compose de 4 intercommunalités : la communauté d'agglomération Bergeracoise et les communautés de communes de Montaigne Montravel et Gurson, des Portes Sud Périgord et des Bastides Dordogne-Périgord. Le territoire comprend 131 communes et compte 100 191 habitants (2015).

Le Grand Bergeracois est organisé autour de trois pôles structurants : celui de Bergerac (21 860 emplois), et les pôles secondaires de Lalinde (1 820 emplois) et Eymet (près de 1 000 emplois) qui concentrent 61% de la population du territoire et 72% des emplois. Il est desservi par un réseau routier dense (N21 et 5 départementales) et deux lignes TER qui le relie à Périgueux, Sarlat, Libourne et Bordeaux. Il est bordé au nord par l'A88 Bordeaux-Lyon et bénéficie d'un aéroport offrant des liaisons vers la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas.

La stratégie du contrat s'appuie sur 3 axes stratégiques :

1. Accompagner les mutations économiques en construisant un territoire plus fluide et plus mobile
2. Affirmer la vocation agricole et productive du territoire, de manière durable et collaborative.
3. Affirmer l'identité du Grand Bergeracois, renforcer son attractivité et son rayonnement.

Le territoire du Grand Bergeracois bénéficie du dispositif **CADET** qui s'inscrit dans le volet économique du contrat de dynamisation et de cohésion.

Une aide à l'ingénierie territoriale cohérente avec les thématiques opérationnelles retenues est prévue de façon à renforcer le pilotage et la capacité de mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : La création d'un guichet unique pour les entreprises avec la mise en place d'un écosystème territorial et entrepreneurial permettant d'accompagner et d'offrir un bouquet de

services aux entreprises, l'excellence alimentaire dans une dynamique d'excellence environnementale : pour l'alimentation locale et en direction de la métropole bordelaise avec notamment un projet alimentaire de territoire, et l'expérimentation d'une démarche "Droits Culturels".

Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale Oloron Haut Béarn

Le territoire Oloron Haut Béarn est situé au sud-est du département des Pyrénées-Atlantiques. Il se compose de 2 intercommunalités : les communautés de communes de la Vallée d'Ossau et du Haut Béarn.

Le territoire comprend 66 communes et compte 42 308 habitants (2015).

Le territoire, au cœur du massif des Pyrénées, se structure autour du moyen pôle d'Oloron-Sainte-Marie situé en proche périphérie du grand pôle de Pau. La partie piémontaise du territoire englobe ainsi un ensemble de communes qui sont directement sous l'influence du pôle d'Oloron ou de celui de Pau. La moitié sud du territoire, au relief escarpé, est très peu dense. Elle est structurée par trois vallées : la vallée d'Ossau, la vallée d'Aspe et la vallée de Barétous.

Le territoire dispose de 16 272 emplois qui se concentrent principalement dans le pôle principal d'Oloron-Sainte-Marie qui compte 9 180 emplois en 2015 et concentre 56,4% de l'emploi du territoire et le pôle secondaire d'Arudy qui compte 1 230 emplois et concentre 7,6% de l'emploi.

Le territoire est couvert par 2 grands bassins de vie, animés respectivement par Oloron-Sainte-Marie, qui a rang de pôle d'équipement supérieur et par 2 pôles d'équipements intermédiaires (Arudy et Laruns) dans la Vallée d'Ossau.

La stratégie du contrat de dynamisation et de cohésion s'appuie sur 4 enjeux stratégiques :

1. Conforter la dynamique du tissu productif local et accroître la capacité du territoire à générer de la création de valeur
2. Valoriser les ressources du territoire pour développer l'économie de proximité et affirmer l'identité du territoire
3. Développer une offre d'accueil sociale et culturelle durable pour renforcer l'attractivité du territoire
4. Valoriser le potentiel énergétique du territoire pour soutenir le développement de son économie.

Le territoire d'Oloron Haut Béarn bénéficie du dispositif CADET qui s'inscrit dans le volet économique du contrat de dynamisation et de cohésion.

Une aide à l'ingénierie territoriale cohérente avec les thématiques opérationnelles retenues est prévue de façon à renforcer le pilotage et la capacité de mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : la création d'une pépinière d'entreprise par la revalorisation d'un site industriel en zone d'activité économique, le soutien de nombreux projets liés au développement d'un tourisme 4 saisons sur le territoire tel que la réhabilitation de l'Espace du